

Zone à risques



POINT DE SITUATION

Rappel travaux effectués
 Phase 1 (du 17/12/2019 au 14/02/2020) : Travaux d'urgence afin de faire face à l'effondrement imminent de 3 zones
 Phase 2 (du 15/02/2020 au 01/05/2020) : Travaux post effondrement

Phase 3 et 4

Suite à l'effondrement de février 2020, la falaise bénéficie d'une surveillance accrue (relevés réguliers). L'étude complète de cette dernière, réalisée par Hydrogéotechnique et rendue lors de l'été 2020, a identifié d'autres segments à risques (dont 2 gros blocs). La phase 3 de poursuite de la sécurisation était programmée courant 2021. Une accélération soudaine des mouvements de la falaise, due notamment aux différents aléas climatiques (sécheresse, chocs thermiques, humidité de l'hiver...), a été constatée sur le site en janvier 2021, laissant craindre un risque d'effondrement imminent d'environ 2 000 m³.

Sécurisation des lieux et des personnes

Face à l'urgence, en concertation avec la Préfecture et les différents services concernés, la décision d'évacuer 6 familles situées dans le secteur le plus à risque a été prise le mercredi 20 janvier 2021, afin de les mettre hors de danger. Ces dernières ont été prises en charge par les services de la mairie et relogées dès le vendredi 22 janvier pour une durée de 3 mois. Une réunion publique s'est tenue le lundi 25 janvier à la MLT afin d'informer et de rassurer l'ensemble des riverains du quartier.

Lancement des travaux «Phase 3 et 4»

En parallèle, la Préfecture a validé la nécessité d'engager des travaux en urgence impérieuse qui bénéficieront du fonds de prévention des risques naturels majeurs, dit « Barnier ». Un marché de travaux et un marché de maîtrise d'œuvre ont été préparés afin de pouvoir engager le plus rapidement possible les travaux. L'entreprise Resirep a commencé début février sur ce site équipé d'un système d'alarme indispensable pour assurer la sécurité des personnels et riverains.

Etapas des travaux «Phase 3 et 4»

- Débroussaillage du site et purge éventuelle d'éléments instables
- Démontage des ouvrages (filets) endommagés suite à l'éboulement de 2020
- Réalisation de pistes et plateformes avec panneaux de protection
- Mise en place des dispositifs de protection par écrans (*ouvrages de 8m de hauteur environ placés au pied de la falaise dont la fonction est d'intercepter les blocs et les pierres qui en proviennent*)

Fin des travaux de sécurisation «Phase 3 et 4»

Courant juin, les travaux de la falaise se sont terminés avec un an d'avance. Après un curage des filets, l'entreprise a procédé à d'autres forages, puis à l'installation de filets supplémentaires (48 m de long) compte tenu des mouvements de la falaise détectés par les capteurs situés dans sa partie ouest (tranche 4). Les travaux ainsi réalisés vont permettre de protéger les habitations avec l'installation de rideaux. Pour compléter ce dispositif, des pailhas et des fosses ont été construits entre les filets et la falaise. Une convention de suivi de la fissuration de la falaise a été signée pour 3 ans afin de permettre de poursuivre la surveillance de l'évolution via une prestation et ce, avec une inspection annuelle par des cordistes. De même, un suivi mensuel est assuré sur les témoins au plâtre et des capteurs.

© I. Bergzoll

Petit historique

- 1856 et 1859 : gros effondrement 12 000 m³ en 2 temps
140 années « calmes »
- 1990 : 100 m³ effondré — Etude LRPC
29 années « calmes »
- Août 2019 : Chute de blocs, 60 m³ « réveil de la falaise »



© Vuedici.org

Rappel montant de l'opération - Phase 1 et 2

Coût de l'opération :	1 174 395 € TTC
Subventions et FCTVA :	857 316 €
Fonds propres Mairie :	317 079 €

Montant de l'opération de sécurisation de la falaise Phase 3 et 4

Coût de l'opération de sécurisation : 1 543 672 € TTC

Subventions :

État - Fonds Barnier :	643 197 €
État - DETR :	90 000 €
État - DSIL :	171 918 €
Conseil Départemental :	124 000 €
Fonds propres Mairie :	261 333 €
FCTVA (à percevoir en 2022) :	253 224 €

Le 8 septembre 2021, Monsieur le Maire, en présence du bureau d'études en ingénierie Hydrogéotechnique, a reçu l'ensemble des riverains du quartier concerné afin de leur présenter les travaux effectués. Lors de cette réunion d'information, un film réalisé durant les différentes étapes du chantier a été projeté aux participants.



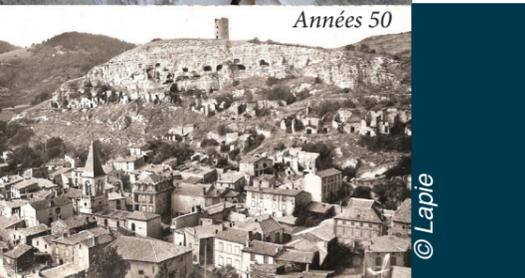
Exemple de capteur (point n°42)



Pelle araignée en action



Exemple de témoin plâtre



Années 50

© Lapie



© I. Bergzoll

Intervenants :

- Le Maître d'œuvre : Hydrogéotechnique - Pôle «falaise et cavités» dont le bureau d'étude est basé à La Roche Blanche, reconnu mondialement
- Entreprise : Resirep, filiale du Groupe Eiffage